

QUESTION ECRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

« GE VEILLE », ALLER JUSQU'AU BOUT !

Dans sa réponse du 20 janvier 2014 à la question I 418 concernant le bilan de « GE Veille », le Conseil administratif s'exprime sur 3 axes:

1. participation des habitants de Vernier
2. Bilan sur les chiffres de la Police genevoise relatifs aux cambriolages,
3. Bilan du concept, du point de vue de la Ville de Vernier.

Globalement, il semblerait que pour optimiser ce concept, les points suivants seraient à améliorer :

- L'application de « GE Veille » n'est possible que si les données et renseignements sont fournis par la gendarmerie,
- Les citoyens ne sont pas au clair sur la possibilité de s'inscrire sur internet (pour alarme et infos), comme le concept le permet,
- À noter aussi, une certaine lourdeur administrative pour la gendarmerie concernant la recherche des tentatives de cambriolages et les envois de lettres y relatives.

Lors de la soirée publique « GE Veille » du 8 avril 2014 ces points étaient partiellement abordés, mais vu la participation extrêmement faible, il s'avère indispensable d'informer mieux et plus complètement.

Certains participants se sont dit choqués de la faible fréquentation, d'une part, et de la disparition (après une brève introduction) du Conseiller administratif responsable pour la sécurité, d'autre part.

Mes questions sont les suivantes :

- Le Conseil administratif n'était plus présent pour répondre aux préoccupations des habitants. Pourquoi n'a-t-il pas expliqué son absence ?
- L'encart minuscule dans « Actu Vernier » du mois de mars a passé inaperçu d'un grand nombre des habitants, ce qui était parfaitement prévisible. Pourquoi ne pas avoir distribué des flyers pour la réunion importante du 8 avril ?
- Les citoyens ne sont toujours pas au clair sur la possibilité d'obtenir des informations concernant leur quartier. Comment s'inscrire sur internet pour recevoir un bulletin d'information mensuel ou d'autres informations utiles ? Qui informera la population pour qu'elle puisse assumer pleinement son rôle et participer activement au concept « GE Veille » ?

Merci par avance de vos réponses.

Ruth H. Kaelin
Conseillère municipale

Vernier, le 13 avril 2014